

## REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14<sup>ème</sup> représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu du **cabinet IDO ASSURANCES** dont le siège social est à SAINTE MAXIME la somme de **750,00 €uros** (sept cents cinquante €uros) représentant la cotisation pour la période du 12 mars 2018 au 11 mars 2019.

Fait à Paris, le 05 février 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

**Carlos Vinhas Pereira**

Président

